



7, rue de la Planche - 75007 Paris

Tél : 01 53 63 40 03

Monsieur le Maire, cher Christophe,

La reconnaissance du droit des minorités est un signe fondamental de la vitalité démocratique d'un Etat. Faire des citoyens membres de ces minorités, des citoyens à part entière est une obligation pour notre modèle républicain.

Bien plus qu'une simple réflexion en direction des personnes homosexuelles et transsexuelles, la question de la place des orientations sexuelles et de l'identité de genre interroge la République et ses valeurs. Le rejet de toute forme de discrimination doit être au cœur d'un contrat social renouvelé. La sphère politique ne peut faire l'économie d'un tel débat et se doit, avec courage et responsabilité, de l'initier.

C'est la raison pour laquelle j'ai créé au sein de mon club de réflexion *A gauche, en Europe*, un groupe de travail consacré aux questions LGBT. Ce groupe, que vous avez accepté de présider, orientera sa réflexion et ses propositions selon deux axes principaux.

Le premier axe est la lutte contre l'homophobie. Les violences dont ont été victimes, entre autres, François Chenu, assassiné à Reims en 2002 et Sébastien Nouchet, brûlé vif à Noeux-les-Mines en 2004, relancent la question de la protection des personnes lesbiennes, gays, bi ou trans, notamment face aux discriminations, aux violences et aux injures. Sur le modèle de la lutte contre le racisme ou l'antisémitisme, les pouvoirs publics doivent avoir la même mobilisation et les mêmes moyens pour sanctionner l'homophobie. Celle-ci doit cesser d'être une opinion pour devenir un délit.

Un tel fléau doit nécessairement se doubler d'instruments de prévention. Il me semble indispensable de se pencher sur les moyens à mettre en œuvre, notamment dans l'institution scolaire et le monde de l'entreprise, pour lutter par la pédagogie contre les idées reçues et un retour à l'ordre moral. Le monde associatif doit, dans ce dispositif, trouver sa place et les moyens qui lui sont nécessaires pour contribuer en la matière à notre obligation de résultats, particulièrement à l'égard des plus fragiles.

Le second axe concerne les droits civils et sociaux. Votre réflexion couvrira un large domaine, des nécessaires améliorations à apporter au Pacs, jusqu'à l'étude des droits réservés jusqu'à présent aux hétérosexuels (mariage, adoption, procréation médicalement assistée notamment).

Vos travaux seront guidés par le souci d'établir une égalité réelle entre genres, dans le respect de toutes les orientations sexuelles.

La note finale issue des travaux de votre groupe sera prête début juin. Elle donnera lieu à l'organisation d'un colloque sur les questions LGBT prévu le 24 juin 2004, au cours duquel vos réflexions seront présentées et débattues avec les acteurs politiques et associatifs.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.

Dominique Strauss-Kahn

co-fondateur d'*A gauche, en Europe*